



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Union
africaine



ClimDev-Africa



**Dixième Conférence sur les changements climatiques
et le développement en Afrique**

Windhoek, 24-28 octobre 2022

ECA/CCDA/2022/2

Distr. générale
14 septembre 2022

Français
Original : anglais

Note conceptuelle

Thème : Transitions justes en Afrique : passer de la concertation à l'action



A.22-01255

Le monde est en proie à une catastrophe climatique, une menace existentielle sans pareille, les économies mondiales continuant de dépasser leur budget pour les émissions de carbone. Les phénomènes météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents, ce qui indique clairement qu'il faut d'urgence s'attaquer aux changements climatiques. Les répercussions de l'inaction de la communauté internationale en matière de lutte contre les changements climatiques sont de plus en plus évidentes : en effet, selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), il y a désormais une chance sur deux pour que le monde franchisse le seuil de réchauffement de +1,5 °C de température mondiale dans les cinq prochaines années, ce qui signifie que les températures mondiales entre 2022 et 2026 seront de 1,1 à 1,7 °C supérieures à celles de l'ère préindustrielle¹.

Pendant de nombreuses années, la tendance a été de retarder tout plan de riposte concerté face à la menace climatique, malgré l'accumulation de preuves scientifiques de sa gravité. Comme c'est souvent le cas, l'important a cédé le pas à l'urgent. Néanmoins, si les pays continuent à émettre des gaz à effet de serre, les températures continueront à augmenter, les océans à se réchauffer et à s'acidifier, la glace de mer et les glaciers à fondre, le niveau des mers à s'élever et les phénomènes météorologiques extrêmes à se multiplier. Or, des signes de plus en plus nombreux indiquent que nous sommes proches d'un point de basculement climatique, d'où la nécessité pour la communauté internationale de prendre des mesures urgentes pour décarboner les économies mondiales et remettre en état les environnements naturels au lieu de les détruire.

L'urgence de la crise climatique signifie qu'une action concertée est plus que nécessaire. Pour atteindre les objectifs inscrits dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques, la communauté mondiale doit réduire ses émissions de carbone de près de moitié d'ici à 2030 (les réductions les plus importantes devant être réalisées par les plus gros émetteurs), pour parvenir à réduire à zéro les émissions nettes d'ici à 2050. L'ONU estime toutefois que nous sommes en passe de réduire les émissions d'à peine 1 % par rapport à leur niveau de 2010 : la communauté mondiale doit donc se montrer beaucoup plus ambitieuse si nous voulons assurer l'avenir de notre planète².

L'Afrique n'est pas épargnée par les répercussions des changements climatiques sur les économies mondiales : tempêtes, ouragans et sécheresses ont ravagé des régions entières et perturbé les activités économiques aux niveaux local et national. En effet, l'Afrique déjà pénalisée par des vulnérabilités particulières et un manque de capacités d'adaptation, a été touchée de manière disproportionnée, quand bien même elle ne contribue qu'à une part relativement faible des émissions mondiales de gaz à effet de serre³. Les pays africains sont également touchés de manière disproportionnée par les aléas de la géopolitique mondiale, notamment la crise actuelle entre la Fédération de Russie et l'Ukraine, qui affaiblissent ses perspectives de croissance économique. En outre, de nombreuses économies africaines ont été gravement endommagées par la lutte mondiale contre la pandémie de COVID-19, qui a alourdi le fardeau de la dette, réduit la marge de manœuvre budgétaire et accru les risques sécuritaires.

¹ OMM, *WMO Global Annual to Decadal Climate Update (Target years: 2022-2026)* (2022). Disponible à l'adresse : https://library.wmo.int/index.php?lvl=notice_display&id=22083#.YhLXzjMLIU.

² Portail des Nations Unies sur les changements climatiques, "Climate Commitments Not On Track to Meet Paris Agreement Goals' as NDC Synthesis Report is Published", 26 février 2021. Disponible à l'adresse : <https://unfccc.int/news/climate-commitments-not-on-track-to-meet-paris-agreement-goals-as-ndc-synthesis-report-is-published>.

³ L'Afrique dans son ensemble n'a contribué qu'à hauteur de 3,8 % aux émissions mondiales émanant de combustibles fossiles en 2019 ; de plus, l'Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud n'a contribué qu'à 1 % de ces émissions sur la même période.

Alors que le monde est aux prises avec la triple crise de la pandémie de COVID-19, des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement, en plus d'autres chocs (dont les conflits armés, la détérioration des conditions macroéconomiques et les perturbations commerciales découlant de la guerre en Ukraine), il existe un consensus sur le fait que la durabilité peut être assurée par une stratégie de développement écologique favorisant les investissements neutres en carbone, les emplois propres et la réduction de la pollution. Les modes de développement permettant de limiter le réchauffement de la planète à +1,5 °C par rapport aux températures de l'ère préindustrielle, sans dépassement ou avec un dépassement limité, nécessiteront des transitions rapides et profondes dans la production d'énergie, l'utilisation des sols, l'urbanisme, la conception des bâtiments, les infrastructures de transport et le développement industriel. Pour ce faire, il faudra fortement réduire les émissions dans tous les secteurs, mettre en œuvre un vaste train de mesures d'atténuation et multiplier les investissements verts. À cette fin, de nombreux pays élaborent des stratégies nationales pour parvenir à un avenir sans carbone, le ralliement à de telles politiques constituant de plus en plus une condition préalable à leur rayonnement sur la scène mondiale.

L'orientation générale est claire : les pays s'efforcent de bâtir des économies fonctionnant grâce à des énergies propres, en tirant notamment parti des mesures prises dans les plans de relèvement post-pandémie de COVID-19. Si la nécessité d'une transition vers un avenir neutre en carbone fait l'objet d'un large consensus, il existe toutefois de profonds désaccords quant au rythme, à la forme, au contenu et à l'ampleur qui conviennent pour opérer cette transition. L'ampleur de la transition ne doit pas être sous-estimée : il n'existe aucun précédent de cette tâche que les pays se sont engagés à accomplir en à peine quelques décennies. L'ampleur de la transition, son rythme et les positions adoptées par les différents pays dépendent tous des décisions de principe prises par leurs gouvernements dès aujourd'hui. L'opinion dominante est que les pays qui ont la clairvoyance d'opérer des investissements stratégiques dans les technologies à faible émission de carbone ont toutes les chances de prendre le dessus dans l'économie du futur, tout en préservant la planète.

Énergie

L'énergie est le fil d'Ariane qui relie inextricablement entre eux tous les objectifs de développement durable : sans énergie, la réalisation des objectifs sera quasiment impossible. Le secteur de l'énergie sous-tend la production, l'industrialisation, la croissance et le développement socioéconomique. Il existe un large consensus sur le fait que, pour atteindre la durabilité et rendre possibles les modes de développement vert, le système énergétique tel que nous le connaissons doit subir une profonde transition. Il est important de noter que 70 % du secteur de l'énergie génère des émissions de gaz à effet de serre, aggravant ainsi la crise climatique. La transition du secteur de l'énergie est donc depuis longtemps une priorité absolue des programmes d'action mondiaux, et est considérée comme un facteur essentiel du développement durable et de la résilience face aux changements climatiques. C'est pourquoi, depuis longtemps, ont été lancés des appels à refondre en profondeur l'ensemble du système énergétique plutôt que de poursuivre la politique actuelle de mesures progressives, et à appliquer les technologies énergétiques innovantes dans les plus brefs délais et à les transposer rapidement à une plus grande échelle.

L'Afrique doit de toute urgence combler d'importants déficits de développement dans de nombreux domaines, notamment dans celui de l'énergie. En fait, la plus grande partie du déficit mondial en matière d'accès à l'électricité se situe en Afrique. L'Afrique est la région la moins électrifiée du monde ; l'approvisionnement en électricité y est souvent inadéquat, peu fiable et coûteux, ce qui entrave gravement les ambitions du continent en matière de développement. Les impératifs urgents de la région en matière de croissance, d'éradication de

la pauvreté et de développement durable rendent essentiel l'accès généralisé à des sources d'énergie propre sûres, abordables et fiables.

Alors qu'elle abrite quelque 17 % de la population mondiale, l'Afrique n'a produit en 2019 que 3,2 % des plus de 27 000 térawattheures d'électricité générés dans le monde la même année, et n'a été responsable que pour 3,4 % de la consommation primaire d'énergie. Près de 600 millions d'Africains n'ont toujours pas accès à l'électricité, et des centaines de millions d'autres n'ont pas accès à des sources d'électricité fiables pouvant être utilisées à des fins productives. En outre, près de 80 % des Africains (soit quelque 800 millions de personnes) n'ont pas accès à des technologies et à des combustibles de cuisson propres. Selon l'Agence internationale de l'énergie, la consommation moyenne d'électricité par habitant sur le continent n'est que d'environ 600 kilowattheures (kWh) par an, contre environ 3 200 kWh dans le monde, 6 100 kWh dans les pays de l'Union européenne et 4 600 kWh en Chine. La capacité totale installée du continent, qui s'élève à environ 233 gigawatts, ne représente que 12 % de la capacité installée de la Chine. Pour industrialiser l'Afrique, dynamiser la Zone de libre-échange continentale africaine, améliorer les services de santé et d'enseignement, réduire la pauvreté, favoriser l'inclusion et stimuler la croissance économique tout en remédiant aux difficultés posées par la croissance démographique, l'urbanisation rapide et les répercussions négatives des changements climatiques, il faudra procéder à une hausse massive de sa capacité de production d'électricité. Comblé le déficit énergétique criant du continent reste une priorité essentielle pour les pays africains. On estime que, pour répondre aux besoins énergétiques croissants du continent, il faudra investir 2 000 milliards de dollars supplémentaires dans de nouvelles infrastructures de production, de transport et de distribution, ainsi que dans des technologies énergétiques et des systèmes de distribution innovants. On ne pourra mobiliser ces ressources financières sans l'aide de la communauté internationale ; de leur côté, les pays africains doivent s'attaquer aux obstacles liés aux politiques, aux entraves réglementaires et aux incertitudes qui découragent la hausse des investissements par la mobilisation des ressources nationales. Il convient toutefois de souligner que, sans une approche plus équitable qui tienne compte des réalités et des contextes africains, le développement économique et la prospérité du continent seront considérablement entravés, ce qui compromettra la concrétisation des aspirations, des buts et des objectifs de l'Union africaine et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons et la réalisation des objectifs de développement durable.

En dépit des problèmes auxquels ils sont confrontés, les pays africains restent à l'avant-garde de l'action mondiale visant à résoudre la crise climatique, et demeurent attachés aux objectifs de l'Accord de Paris, dont l'ensemble des pays africains sont signataires. Il est essentiel pour l'Afrique de surmonter les difficultés posées par la crise énergétique et les changements climatiques, qui se renforcent mutuellement. Pour toutes les nations africaines, le principal objectif doit rester la poursuite du développement économique et la mise en place des conditions préalables à une prospérité durable sur le plan environnemental et équitable sur le plan social pour l'ensemble de la population africaine.

Une transition équitable

Les délibérations des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont porté sur les « Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous » publiés par l'Organisation internationale du Travail en 2015. Ces principes ont été formulés en vue d'encourager le dialogue entre les États, les employeurs, les organisations d'employeurs, les travailleurs et les syndicats, et exposent les moyens de favoriser cette transition qui, est-il souligné, « doit être

bien gérée et contribuer à la réalisation des objectifs du travail décent pour tous, de l'insertion sociale et de l'éradication de la pauvreté. ». Dans la Déclaration de Silésie, adoptée lors de sa vingt-quatrième session tenue en 2018 à Katowice (Pologne), la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a encore souligné l'importance des emplois et des coûts sociaux associés à la transition vers des économies et des sociétés écologiquement durables, tandis que dans le cadre du dialogue prospectif en cours dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques on continue d'approfondir la compréhension des répercussions et des enjeux de cette transition. Néanmoins, certains aspects fondamentaux de cette transition n'ont jusqu'à présent bénéficié que de peu d'attention, alors qu'ils revêtent une importance particulière pour les pays africains.

De plus en plus, l'argument qui prévaut dans le débat mondial sur les grandes orientations est qu'une transition juste sera un processus « gagnant-gagnant », par lequel la croissance économique n'a pas à être découplée des efforts visant à promouvoir un environnement propre, en particulier dans les pays africains, qui sont encouragés à exploiter leurs importantes ressources en énergies renouvelables tout en renonçant à exploiter davantage leurs ressources en combustibles fossiles. En outre, étant donné que l'Afrique est, dans une large mesure, « libre » des procédés de production à forte intensité de carbone, l'argument est que les pays africains peuvent éviter bon nombre des obstacles auxquels sont actuellement confrontées de nombreuses économies avancées à forte intensité de carbone pour opérer leur propre transition.

Néanmoins, si les pays africains appuient fermement les ambitions mondiales en matière de lutte contre les changements climatiques, la question de savoir qui doit prendre en charge les coûts sociaux et économiques liés à la transition énergétique du monde revêt une importance mondiale. Il faudra tenir compte de la vitesse, de l'ampleur et du calendrier de cette transition, tout comme de la capacité des différents acteurs à prendre les décisions nécessaires dans ce domaine et à les mettre en œuvre. D'aucuns ont critiqué le fait que le paradigme du développement à faible intensité de carbone mettait l'accent sur les éléments « écologiques » plutôt que sur les éléments d'« équité », ce qui pose un sérieux problème, car une transition inéquitable risque de s'avérer intrinsèquement non durable. Dès lors, comment l'Afrique devrait-elle se positionner dans cette dynamique mondiale ? Qui décidera de l'orientation de la transition, et qui formulera une définition du caractère « équitable » de cette transition afin de la doter d'une assise solide ? Et, surtout, l'Afrique s'est-elle positionnée pour tirer parti des nouvelles perspectives qu'offre cette transition ?

L'Afrique fait face à un dilemme sérieux pour son développement : en tant que continent le plus vulnérable aux changements climatiques, elle doit être plus ambitieuse que les autres en ce qui concerne ses objectifs dans ce domaine. Dans le même temps, en raison de son faible niveau d'industrialisation et de consommation d'énergie, l'Afrique émet moins de gaz à effet de serre contribuant aux changements climatiques que les autres continents. Sans changement d'approche de la part des pays africains, le seuil de +1,5 °C risque d'être rapidement dépassé, ce qui aggravera leur vulnérabilité aux effets des changements climatiques. En effet, il y a un véritable risque de voir de nombreux actifs bloqués, à l'heure où le reste du monde se détourne des combustibles fossiles pour adopter des technologies de production d'électricité propres. Il est, en effet, de plus en plus difficile d'obtenir des investissements dans les biens et services liés au carbone et d'en faire le commerce⁴. Par

⁴ À cet égard, le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, une proposition de tarifs douaniers pour les produits et services à forte intensité de carbone importés dans l'Union européenne, doit entrer en vigueur en 2026. Ce mécanisme prévoit l'imposition de droits de douane sur toute une série de produits et services en fonction de

conséquent, il faut surmonter des obstacles socioéconomiques, technologiques et liés aux politiques qui sont d'autant plus complexes que le contexte du financement international est très incertain. Les objectifs du paradigme « zéro émission nette d'ici 2050 » visant une atténuation rapide restent préoccupants, malgré l'urgence de la menace que représente l'accélération des changements climatiques.

En effet, il sera extrêmement ardu de rendre « équitable » la transition visant à abandonner les systèmes énergétiques fondés sur les combustibles fossiles. Cette transition causera de nombreuses perturbations ; il faudra donc la mener avec prudence afin de garantir son caractère équitable et de veiller à ce qu'elle favorise l'inclusion et ne fasse pas de laissés-pour-compte. S'attendre que tous les pays, indépendamment de leur responsabilité passée ou actuelle dans les changements climatiques d'origine anthropologique, se fixent des objectifs d'émissions nettes nulles pour 2050 va à l'encontre du principe de « responsabilités communes mais différenciées » inscrit dans l'Accord de Paris. Il est essentiel de noter que la capacité à atteindre zéro émission nette dépend de plusieurs facteurs essentiels, tels que la capacité technologique des différents acteurs, leurs moyens financiers et la solidité de leurs mécanismes de gouvernance. Tout particulièrement, le gaz naturel doit être reconnu comme un combustible de transition légitime. Il est hypocrite pour les économies avancées d'Europe et d'ailleurs de continuer à exploiter leurs ressources en combustibles fossiles alors que l'Afrique est pressée d'adopter des systèmes énergétiques propres plus rapidement que ne le permettent ses impératifs de développement. Il est d'ailleurs révélateur que la crise ukrainienne a entraîné un revirement majeur des nations européennes à cet égard. Comme le stipule clairement l'Accord de Paris, les pays industrialisés qui émettent beaucoup de gaz à effet de serre doivent passer aux technologies énergétiques propres plus rapidement que les économies en développement, afin de laisser à ces dernières plus de temps et de marge d'action pour accomplir leur transition, en fonction de leur situation nationale. Sur ce point, il ne devrait pas y avoir de débat.

De nombreux pays d'Afrique restent fortement tributaires du diesel et du fuel-oil lourd pour la satisfaction de leurs besoins énergétiques ; toute possibilité offerte de s'éloigner de ces sources coûteuses et à forte émission de carbone doit être accueillie favorablement. Dans le cadre de leurs stratégies (et de celles de leurs voisins) pour atteindre leurs objectifs énergétiques nationaux, les pays africains devraient toutefois être autorisés à exploiter leurs réserves de gaz naturel, qui est un combustible de transition plus propre. Ces stratégies devront, bien entendu, être limitées dans le temps ; mais des engagements d'investissement d'envergure seront néanmoins nécessaires pour : a) accélérer l'adoption de technologies de cuisson propres susceptibles de contribuer à réduire les émissions de carbone, l'incidence d'un certain nombre de maladies très courantes et le nombre de décès en découlant ; b) encourager l'extension des capacités de production d'énergie pour accompagner l'adoption à grande échelle des technologies de production d'énergie renouvelable raccordées au réseau ou décentralisées ; c) accélérer l'extension des réseaux de distribution de gaz naturel à faible fuite, pouvant être utilisés à l'avenir pour distribuer de l'hydrogène vert, un carburant pour lequel l'Afrique a la possibilité de jouer un rôle de premier plan sur la scène mondiale. L'investissement dans le gaz naturel doit donc faire partie de la stratégie de transition équitable du continent africain, afin que celui-ci puisse combler ses déficits énergétiques tout en renforçant son action climatique. Les pays producteurs de gaz naturel doivent donc élaborer des plans de transition équitable dans le cadre de leurs contributions révisées déterminées au niveau national, et les pays africains doivent élaborer une stratégie continentale pour une transition équitable qui inclut des investissements significatifs dans le gaz naturel.

l'ampleur de leur empreinte carbone. De plus amples informations sur ce mécanisme proposé sont disponibles à l'adresse suivante : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52021PC0564>.

Comme indiqué dans un plan de transition récemment adopté par le Nigéria, ces stratégies peuvent contribuer à éliminer la pauvreté énergétique et à mettre en place un système énergétique mondial à émissions nettes nulles d'ici le milieu du siècle, comme le prévoit l'Accord de Paris. En outre, les pays africains disposent d'un potentiel important pour passer en douceur du gaz naturel à l'hydrogène vert. Avec le soutien de ses partenaires de développement, l'Afrique vise à devenir le chef de file mondial de l'utilisation du gaz naturel en tant que combustible de transition, qui pourra ensuite être remplacé par la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables et d'hydrogène vert. Enfin, à l'heure où les pays occidentaux cherchent de toute urgence à réduire leur dépendance vis-à-vis du pétrole et du gaz russes, les pays africains pourraient, à court terme, contribuer à l'approvisionnement mondial en gaz naturel. Les partenaires du financement du développement devraient donc avoir une vision globale des chances qu'ont les pays africains de jouer un rôle de premier plan sur le marché mondial du gaz, tout en cherchant à répondre aux priorités de développement urgentes sur le continent.

La communauté internationale devrait donc faire un effort concerté pour éviter d'imposer des normes et des politiques uniformes qui ne tiennent pas compte des nuances, des réalités diverses et des divergences entre les pays en développement, tout en s'efforçant de trouver des solutions et des sources de financement viables, en fonction des capacités respectives des pays africains à atteindre le point « zéro émission nette ». Compte tenu de leur responsabilité historique et de leurs capacités financières et technologiques, les économies avancées devraient d'abord mettre de l'ordre dans leur propre maison environnementale et faire le « gros du travail » afin d'épauler la transition énergétique dans les économies en développement. À cet égard, nous devons nous efforcer d'approfondir la compréhension du concept d'équité afin de parvenir à une transition plus inclusive, équitable et juste. Il s'agit notamment d'admettre la validité d'une diversité d'approches dans nos efforts pour atteindre nos objectifs communs. En particulier, il importe d'encourager l'autonomisation des femmes, des jeunes, des communautés autochtones et des groupes vulnérables afin qu'ils puissent prendre en main leur propre destin, et de les mobiliser en tant qu'acteurs essentiels contribuant au développement socioéconomique.

Perspectives de croissance verte

La reprise postpandémique offre à la communauté mondiale une occasion rare d'accélérer l'action climatique. Le monde a maintenant la possibilité de se reconstruire d'une manière qui non seulement transforme et décarbone rapidement l'économie mondiale, mais favorise également la prospérité, la résilience et une bien meilleure équité. Par conséquent, il existe de nombreuses possibilités en matière de transition, que les pays africains doivent exploiter à mesure qu'ils progressent sur la voie du développement vert de leur continent. À cet égard, il est essentiel de ne pas laisser « le parfait devenir l'ennemi du bien » dans la transition du continent vers un avenir neutre en carbone. L'Afrique ne peut continuer à se plaindre de problèmes structurels ou d'équité tout en ignorant les priorités de développement. Le continent devra tirer parti de voies de développement à faible émission de carbone et bénéficier de la croissance verte d'une manière qui réponde à ses impératifs de croissance, d'industrialisation et de réduction de la pauvreté.

En particulier, l'optimisation de la reprise postpandémique grâce aux technologies de croissance verte transformatrices et aux récentes avancées scientifiques permettant de réduire considérablement le coût de la production d'énergie renouvelable aura un effet catalyseur pour l'économie, en favorisant la création d'emplois, l'éradication de la pauvreté et la réalisation de la justice sociale, tout en inversant la tendance à la dégradation de l'environnement et en

renforçant la résilience face aux changements climatiques. En effet, on estime que ces mesures pourraient créer entre 15 et 60 millions d'emplois supplémentaires dans le monde, ce qui équivaldrait à une hausse du taux d'emploi mondial comprise entre 0,5 et 2 %. Une étude récente menée par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a révélé que les investissements écologiques apportaient une plus forte valeur ajoutée brute et une plus forte création d'emplois que les investissements « traditionnels » fondés sur les combustibles fossiles. Par exemple, en Afrique du Sud, les investissements écologiques pourraient créer jusqu'à 250 % d'emplois en plus à court terme et générer jusqu'à 420 % de valeur économique en plus à long terme par rapport aux solutions traditionnelles fondées sur les combustibles fossiles⁵. La transition est déjà en cours en Afrique, qui a considérablement augmenté sa capacité de production d'énergie renouvelable au cours de la dernière décennie. En outre, le Plan d'action de l'Union africaine pour la relance verte (2021-2027), un cadre stratégique visant à atteindre l'objectif du continent en matière de développement partagé et durable, définit des priorités et des interventions essentielles devant permettre de tirer parti des possibilités de croissance verte dans des domaines tels que les énergies renouvelables, les villes vertes et résilientes, l'agriculture, la conservation de la biodiversité, les solutions fondées sur la nature et le financement de l'action climatique, tout en insistant sur le fait que les pays africains ont besoin d'un marge d'action suffisante en matière de développement, d'un appui financier convenable et de solutions pour une transition équitable conformes aux priorités inscrites dans le programme de relance du continent.

La création d'emplois locaux doit faire partie intégrante de toute transition juste et équitable. La transition mondiale doit être équitable et pleinement conforme à l'Accord de Paris, lequel consacre le principe d'équité, appelle à l'adoption d'approches à faible intensité de carbone afin de maintenir le réchauffement de la planète bien en deçà de +2 °C, souligne la nécessité d'éradiquer la pauvreté et concède que les émissions de gaz à effet de serre ne commenceront à décliner dans les pays en développement qu'après qu'elles auront décliné dans les économies avancées. Les énergies renouvelables joueront un rôle essentiel dans la transition énergétique du continent et pourraient créer des millions d'emplois. Dans la déclaration politique internationale intitulée « Supporting the Conditions for a Just Transition Internationally », qu'elle a adoptée lors de sa vingt-sixième session tenue en 2021 à Glasgow, au Royaume-Uni, la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a souligné l'importance du recyclage de la main-d'œuvre dont les emplois ont été supprimés par le passage à la production d'énergie renouvelable. En Afrique, les industries innovantes et les nouvelles infrastructures énergétiques dans les contextes pauvres en énergie devront bénéficier à la main-d'œuvre locale et non pas uniquement à des promoteurs étrangers et à une main-d'œuvre qualifiée expatriée. La création d'emplois locaux permettra de garantir le caractère équitable et durable de la transition énergétique sur le continent. En outre, il sera crucial d'adopter des technologies favorisant l'intégration régionale et le développement de marchés régionaux. Certaines de ces technologies seront conçues en dehors de l'Afrique et devront être partagées, tout comme l'Afrique pourra partager avec l'extérieur les innovations conçues en son sein. De multiples mécanismes de transfert de technologies seront nécessaires pour faire en sorte que l'ensemble du continent bénéficie d'un accès aux innovations de pointe.

Toutefois, la réalisation de tous ces objectifs ne sera pas chose aisée et ne se fera pas sans une volonté politique forte, une anticipation stratégique, un engagement déterminé, un effort renouvelé de la part de l'ensemble des parties prenantes et l'adoption d'une approche

⁵ Commission économique pour l'Afrique, *Building Forward for an African Green Recovery* (2021). Disponible à l'adresse :

<https://repository.uneca.org/bitstream/handle/10855/43788/b11985173.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

cohérente et holistique fondée sur des politiques, des incitations et des investissements. L'Afrique doit de toute urgence parvenir à un consensus en ce qui concerne les contributions des différents pays à l'objectif de la neutralité en carbone, en tenant compte des besoins et des circonstances particulières du continent ; de plus, elle doit présenter des propositions spécifiques permettant d'appuyer la transition du continent par un développement neutre en carbone. Cette tâche nécessitera la mobilisation de ressources financières et technologiques d'une ampleur inégalée. Lors du Forum de l'énergie durable pour tous, qui s'est tenu à Kigali en mai 2022, 10 pays africains ont convenu de sept actions transformatrices visant à appuyer une transition énergétique équitable en Afrique⁶. Cette démarche louable confortera l'élaboration d'un récit proprement africain dans la perspective de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les pays africains doivent continuer à prendre les devants pour saisir cette occasion de parvenir à un consensus mondial sur les étapes nécessaires à une transition équitable, en insistant sur les priorités de l'Afrique.

Pour que la transition énergétique du continent soit réellement équitable, durable et inclusive, les pays africains doivent exiger plus de temps et de marge d'action. Le continent ne peut se permettre de rester à la périphérie du débat sur la transition. Pour l'Afrique, ce débat doit porter sur toute une série de questions essentielles, et pas seulement sur la décarbonation. Parmi ces questions figurent l'éradication de la pauvreté, l'industrialisation, la résorption du chômage et la création d'emplois, ainsi que la formulation d'une stratégie visant l'objectif « zéro émission nette », conformément à l'engagement du continent en faveur de l'action climatique. Cette transition doit être une démarche menée par les Africains et prise en charge par eux, afin de déboucher sur des solutions proprement africaines. Avant tout, pour être équitable, cette transition doit être centrée sur les personnes.

Il est notamment crucial que les dirigeants de l'Afrique s'unissent afin d'exprimer avec assurance les besoins de leurs pays respectifs dans leur action pour atteindre une plus grande équité vis-à-vis des économies développées. La transition se déroulera de manière différente dans chaque pays ; les pays africains devront donc formuler leurs propres stratégies de transition équitable clairement chiffrées, en suivant en cela l'exemple de l'Afrique du Sud et du Nigéria, et en tenant compte de leur propre situation nationale et de leurs propres impératifs de développement. Dans cette dynamique, certains pays seront, sans aucun doute, mieux à

⁶ Les sept actions transformatrices sont les suivantes :

I. Mettre l'énergie moderne et durable à la disposition de l'ensemble du continent ;

II. Appuyer l'Afrique dans le déploiement du gaz en tant que carburant de transition, en visant le remplacement à plus long terme du gaz par des énergies renouvelables et par l'hydrogène vert pour le développement industriel du continent, si cela est financièrement et techniquement viable ;

III. Viser à atteindre une production d'énergie moderne d'au moins 1 000 kWh par habitant et par an en Afrique (à titre de comparaison, les économies à revenu intermédiaire consomment 2 500 kWh/habitant/an et les économies à revenu élevé 6 000 kWh/habitant/an), un objectif qui englobe aussi la priorité donnée à une révolution en faveur d'une cuisine propre ;

IV. Accroître les investissements des secteurs privé et public pour dépasser largement les 2 000 milliards de dollars dans les nouvelles infrastructures de production, de transmission et de distribution d'énergie, ainsi que dans les nouvelles technologies énergétiques et les nouveaux systèmes de transmission ;

V. Faire une priorité de la création de millions d'emplois locaux dans le nouveau secteur de l'énergie durable afin de bénéficier aux économies locales, notamment par la création de chaînes d'approvisionnement locales et de plans nationaux de transition énergétique conformes aux objectifs de la lutte contre les changements climatiques ;

VI. Lever les restrictions au financement du développement qui limitent actuellement les projets en Afrique susceptibles de répondre aux besoins locaux en matière de développement, et intensifier la mobilisation des ressources nationales ;

VII. Déclencher une transformation radicale dans les mécanismes de transfert de technologie afin de faire en sorte que l'ensemble du continent ait accès aux dernières innovations énergétiques, dans des conditions équitables.

même que d'autres de définir les termes et le calendrier de leur transition. Le principal enjeu pour les pays africains sera donc de définir les orientations à suivre pour la transition dans laquelle ils sont sur le point de s'engager, orientations qui nécessiteront probablement de contester le discours dominant, qui ne correspond pas nécessairement à leurs réalités et contextes locaux.

L'Afrique doit donc définir et tracer sa propre voie vers la transition. Avant tout, il faut défendre l'équité, l'intérioriser et lui accorder le niveau d'importance requis pour que la communauté mondiale renforce ses ambitions en matière d'action climatique et accélère la transition. Une transition inéquitable et injuste est moralement et économiquement indéfendable. Par conséquent, l'abandon des combustibles fossiles doit être conduit avec prudence. En outre, des approches et des mécanismes innovants seront nécessaires pour mobiliser les ressources financières requises. La transition ne sera pas facile, mais, compte tenu de la gravité de la crise climatique, elle en vaudra sans aucun doute la peine. En effet, sans actions concertées, les pays africains risquent d'être laissés pour compte tandis que d'autres continents réussissent à transformer leurs économies.

La Conférence

Afin d'offrir une tribune pour aborder ces questions et formuler des recommandations exploitables, les partenaires de l'initiative « Climat et développement en Afrique » (dont la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement, la CEA et l'Alliance panafricaine pour la justice climatique), en collaboration avec la Namibie, organiseront la dixième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique, ainsi que diverses manifestations préliminaires, à Windhoek du 24 au 28 octobre 2022. Le Gouvernement suédois accordera un complément d'aide pour la bonne tenue de la Conférence.

Pistes

La Conférence sera l'occasion de mener des discussions dans le cadre de sept pistes stratégiques, à savoir :

- Transitions énergétiques équitables ;
- Solutions fondées sur la nature et marchés de droits d'émission de carbone ;
- Adaptation aux changements climatiques et renforcement de la résilience face aux changements climatiques ;
- Difficultés et possibilités liées au financement de l'action climatique ;
- Perspectives de croissance verte et création d'emplois ;
- Systèmes alimentaires et renforcement des chaînes de valeur ;
- Mobilisation des jeunes.

Les discussions qui se dérouleront autour de ces pistes permettront d'approfondir la compréhension du thème transversal de la Conférence et leurs conclusions seront intégrées dans la déclaration finale de la Conférence. Cet appel à l'action sera largement diffusé et présenté à diverses réunions et manifestations de haut niveau sur les questions climatiques.

Objectif

L'objectif général de la Conférence est de stimuler un débat à l'échelle continentale sur les actions requises pour réaliser une transition équitable en Afrique et sur les moyens par lesquels le continent peut se préparer à cette transition. Plus précisément, elle contribuera à ce qui suit :

- Délibérations sur les actions requises pour une transition équitable en Afrique, les moyens de financer cette transition et les potentialités découlant des transitions équitables dans d'autres régions du monde ;
- Actions visant à faire porter la voix des dirigeants du continent en vue de mobiliser un plus grand soutien international en faveur d'une relance écologique et résiliente en Afrique, qui emploiera les énergies durables pour stimuler la croissance et l'investissement, créer des emplois, améliorer les systèmes alimentaires et favoriser la création de valeur pour le bénéfice des populations locales ;
- Révision à la hausse des ambitions dans le cadre des contributions déterminées au niveau national par les pays, notamment en ce qui concerne la mobilisation de ressources financières adéquates pour les initiatives en faveur de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets ;
- Renforcement de l'engagement des différents acteurs en faveur d'une transition plus inclusive en Afrique ;
- Échange de données d'expérience et de bonnes pratiques en matière de transition équitable dans les pays africains.

Format

La dixième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique et les manifestations préalables connexes se dérouleront sur cinq jours, du 24 au 28 octobre 2022. Les manifestations préalables se tiendront les 24 et 25 octobre et la conférence elle-même se tiendra du 26 au 28 octobre. La Conférence et ses manifestations préliminaires pourront compter sur la participation d'un large éventail d'acteurs concernés par les changements climatiques et le développement en Afrique. En proposant diverses plateformes et séances parallèles pour le dialogue et l'interaction, la Conférence favorisera la mise en commun des enseignements tirés, des principaux résultats de recherches, de la sensibilisation et de l'exploitation de la recherche sur les politiques, et contribuera également à mobiliser des ressources essentielles pour les investissements. La Conférence contribuera en outre à définir une position commune africaine concernant une transition équitable, dans la perspective de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Plusieurs manifestations parallèles seront également organisées par certains acteurs, et une foire d'exposition sera organisée pour présenter les innovations et les initiatives associées au thème de la conférence. Comme lors des conférences précédentes, ces manifestations seront des lieux d'échanges autonomes au cours desquels les partenaires et les acteurs concernés pourront discuter de sujets d'importance majeure répondant au thème de la Conférence.

La dixième Conférence recourra aux modalités de participation hybrides employées lors des précédentes conférences sur les changements climatiques et le développement en Afrique, telles que la participation virtuelle et en personne, afin de permettre la présence d'un large éventail de participants. Des mesures appropriées seront prises pour assurer la sécurité de tous les participants qui décident de se rendre à Windhoek. Le port de masques sera obligatoire, des mesures de distanciation sociale seront adoptées et des installations sanitaires et d'hygiène seront mises à disposition 24 heures sur 24. Les participants seront informés des conditions requises pour se rendre en Namibie lors de la procédure d'inscription à la conférence.

Participation

La Conférence réunira un large éventail d'acteurs et de groupes d'intérêt, dont :

- Des décideurs politiques et des technocrates : parlementaires africains, représentants des ministères africains des finances et de la planification économique, représentants du Groupe africain de négociateurs sur les changements climatiques, etc. ;
 - Des scientifiques, des membres d'institutions universitaires et de centres climatiques régionaux, ainsi que des parties prenantes de l'initiative « Recherche sur le climat pour le développement en Afrique » ;
 - Des représentants d'organisations de la société civile : organisations défendant les intérêts des femmes, des agriculteurs, des jeunes, des peuples autochtones, des personnes handicapées, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des réfugiés, etc. ;
 - Des représentants de collectivités locales et des décideurs municipaux et régionaux ;
 - Des représentants d'organisations internationales et de partenaires de développement ;
 - Des acteurs du secteur privé.
-